

# CODE DE CONDUITE

GROUPE DÜRR

DÜRR GROUP.



# TABLE DES MATIÈRES

1 PRÉAMBULE .....	1
2 CHAMP D'APPLICATION .....	2
3 VALEURS .....	3
4 NOTRE COOPÉRATION .....	4
5 RESPECT DE LA LOI .....	4
6 RELATIONS D'AFFAIRES ÉQUITABLES .....	5
Concurrence loyale et droit antitrust .....	5
Prévention de la corruption .....	6
Prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme .....	6
Commissions .....	6
Dons .....	7
Commerce international .....	8
Conflits d'intérêts .....	8
7 CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLES .....	9
Respect des droits de l'homme .....	9
Temps de travail .....	9
Tolérance et égalité des chances .....	9
Travail des enfants et jeunes travailleurs .....	9
Rémunération .....	9
Promouvoir une chaîne d'approvisionnement responsable .....	10
Santé et sécurité au travail .....	11
8 TRAITEMENT DE L'INFORMATION ET DES RESSOURCES DE L'ENTREPRISE .....	12
Protection des données .....	12
Sécurité de l'information .....	12
Secret et confidentialité générale .....	12



Utilisation des biens de l'entreprise .....	12
Informations privilégiées .....	13
Information financière .....	13
9 ENGAGEMENT ENVERS L'ÉCOLOGIE .....	14
Protection de l'environnement et du climat .....	14
10 INNOVATION ET SÉCURITÉ DES PRODUITS .....	15
Innovation .....	15
Sécurité des produits .....	15
11 TRAITEMENT DES VIOLATIONS DES RÈGLES ET DES QUESTIONS SUR LA CONFORMITÉ .....	16
Ligne d'intégrité du groupe Dürr .....	16

# 1 PRÉAMBULE

## CHERS EMPLOYÉS,

Les partenaires commerciaux, les clients, les fournisseurs et les actionnaires nous font confiance. Cette confiance constitue la base de la coopération quotidienne et du succès à long terme de notre entreprise. Il est donc essentiel de maintenir la bonne réputation du groupe Dürr. En tant qu'employé, vous apportez une contribution importante à cet égard en vous comportant de manière responsable dans les affaires et en respectant la loi applicable et les normes éthiques.

Ce code de conduite vous guide pour vos actions. Dans un monde du travail globalisé et très complexe, il est destiné à vous aider à identifier les risques juridiques et à éviter les violations de la loi. Il clarifie nos principes d'entreprise et notre engagement clair à respecter les exigences légales et les normes éthiques, y compris dans les domaines des droits de l'homme, des normes du travail, de la prévention de la corruption et de la protection de l'environnement. Les principes énumérés vous sont clairement expliqués par des exemples tirés des affaires quotidiennes.

Le Code de conduite est valable dans le monde entier et s'impose à tous les employés du groupe Dürr. La tâche des gestionnaires est d'en assurer le respect à tous les niveaux et dans tous les pays. Nous souhaitons encourager chaque individu à assumer une fonction de modèle de comportement éthique dans l'environnement personnel et professionnel – vous apportez ainsi une contribution indispensable au succès et à la pérennité du groupe Dürr.

Si vous avez des suggestions ou des questions sur le Code de conduite, n'hésitez pas à contacter le service de conformité de l'entreprise.

Bietigheim-Bissingen, août 2023

Jochen Weyrauch

Dietmar Heinrich



Jochen Weyrauch  
(PDG de Dürr AG)



Dietmar Heinrich  
(directeur financier Dürr AG)



## 2 CHAMP D'APPLICATION

Le présent Code de conduite contient des principes de conduite contraignants auxquels nous, en tant qu'employés du groupe Dürr, adhérons dans nos relations les uns avec les autres et dans notre coopération avec des partenaires commerciaux et des tiers.

Le Code de conduite s'applique dans le monde entier aux membres de la direction, à la direction et aux dirigeants, ainsi qu'à tous les employés du groupe Dürr. Il s'applique également aux travailleurs intérimaires, c'est-à-dire aux personnes qui sont fonctionnellement sur un pied d'égalité avec les employés du groupe Dürr.

Dans le cas d'entreprises appartenant au groupe qui ne sont pas gérées ou contrôlées par le seul groupe Dürr en raison de conditions de droit des sociétés (par exemple, des coentreprises), nous nous engageons à veiller à ce que le Code de conduite soit appliqué dans son ensemble ou à ce que des règles de conduite comparables soient introduites.

Lorsque nous travaillons avec nos partenaires commerciaux, en particulier avec nos clients et fournisseurs, nous nous efforçons d'appliquer les principes du présent Code de conduite. Notre Code de conduite des fournisseurs prévaut pour les fournisseurs.

Si la loi locale sur nos sites impose des exigences spécifiques, celles-ci s'appliqueront. Le Code de conduite s'applique alors en plus.

Nous révisons régulièrement la validité du Code de conduite et le mettons à jour si nécessaire.

## 3 VALEURS



### NOUS RESTONS CURIEUX

Nous sommes motivés par la recherche des meilleures solutions pour relever les défis de nos clients. Nous avons toujours une longueur d'avance, favorisons les innovations et les tendances, et nous remettons constamment en question. Nous continuons ainsi à apprendre — en tant qu'entreprise et en tant qu'individus.

### NOUS COOPÉRONS EN ÉQUIPE

Nous nous soutenons mutuellement au-delà des frontières des divisions et départements afin de trouver les meilleures solutions possibles. Nous formulons des commentaires constructifs, pouvons émettre et recevoir des critiques, et savons montrer aux autres notre appréciation. Nous coopérons étroitement avec nos clients et partenaires, tant au niveau mondial que local, rassemblons nos compétences et intégrons différentes perspectives.



### NOUS FAISONS PREUVE DE COURAGE

Nous appliquons la pensée entrepreneuriale, prenons nos propres décisions et apprenons de nos erreurs. Nous faisons face à l'avenir avec courage et trouvons toujours une solution.

### NOUS MANIFESTONS NOTRE RESPECT

Nous apprécions la diversité des personnes qui travaillent dans notre entreprise et celle de nos clients et partenaires. C'est pourquoi nous nous traitons mutuellement avec respect et cherchons toujours ce que nous avons en commun et non ce qui nous sépare.



### NOUS INCARNONS LA CONFIANCE

Nous croyons fermement que chaque personne de notre entreprise fait de son mieux. C'est pourquoi nous nous faisons confiance et nous abordons ouvertement. Nos partenaires et nos clients peuvent compter sur nous car nous tenons nos promesses.

### NOUS ASSUMONS NOTRE RESPONSABILITÉ

Nous sommes conscients de notre responsabilité en tant qu'entreprise envers la société et l'environnement. Nous utilisons donc les ressources avec précaution, développons des solutions durables et favorisons l'éducation, la culture et la cohésion sociale pour un avenir meilleur.



## 4 NOTRE COOPÉRATION

Ces règles de conduite sont des éléments centraux de nos valeurs vécues au sein du groupe Dürr. Nous sommes tous responsables du respect des dispositions de la présente politique à l'échelle du groupe.

Nous attendons de nos gestionnaires qu'ils soient à la hauteur de leur fonction de modèle et qu'ils illustrent le contenu de ce Code de conduite pour les employés par un comportement exemplaire.

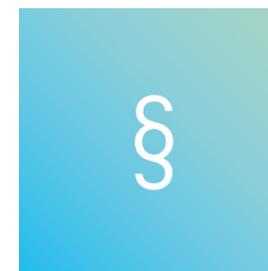
Chacun d'entre nous a droit à un traitement équitable, à la courtoisie et au respect. Nous ne tolérons pas la discrimination et le harcèlement. En particulier, nous ne

tolérons pas la discrimination fondée sur l'influence culturelle ethnique, le handicap, le sexe, les croyances religieuses, l'âge ou l'orientation sexuelle.

Le travail des enfants, le travail forcé, l'esclavage moderne ou un travail similaire sont interdits et sont invariablement rejetés et activement évités. Nos employés sont libres de s'engager dans une représentation légale des intérêts des employés.

## 5 RESPECT DE LA LOI

Les membres du directoire, les conseils d'administration, les dirigeants et tous les employés du groupe Dürr respectent les lois et les règlements internes. Notre Code de conduite et les règles de conduite qui y sont énoncées définissent une action éthiquement correcte et sous-tendent l'ensemble des activités commerciales du groupe Dürr. Le non-respect des dispositions existantes n'est pas non plus autorisé au motif qu'il agit dans le but de réussir



des transactions et donc, en fin de compte, dans l'intérêt de la société. Toute enquête criminelle peut avoir un impact négatif sur notre activité. Cela est d'autant plus vrai que le groupe Dürr est perçu par un large public comme une société cotée en bourse et active à l'échelle internationale. Nous nous attendons à ce que tout le monde évite les fautes délibérées, tant sur le plan professionnel que privé.



## 6 RELATIONS D'AFFAIRES ÉQUITABLES

### CONCURRENCE LOYALE ET DROIT ANTITRUST

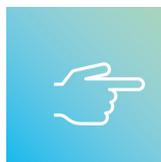
Nous nous engageons à instaurer une concurrence loyale et à nous conformer aux réglementations en matière de concurrence et d'antitrust.

Nous ne concluons aucun accord restrictif avec des concurrents, des clients et des fournisseurs sur les prix, les divisions de marché ou territoriales. Nous prenons des décisions commerciales sans échanger d'informations sensibles avec nos concurrents.



Exemple :

En tant qu'employé de longue date du département des ventes du groupe Dürr, vous avez appris à connaître les collègues des concurrents lors de réunions avec les clients et de salons professionnels au fil du temps. Le directeur des ventes d'un concurrent vous dit qu'il serait avantageux pour le groupe Dürr et le concurrent d'offrir les produits à un prix augmenté de 5 % à partir d'un certain moment.



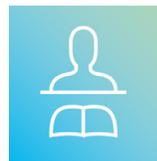
En aucun cas, vous ne devez vous impliquer dans de telles conversations. La fixation des prix et toute autre ingérence dans le libre jeu des forces du marché sont punissables. Les amendes que les entreprises concernées, en particulier en Europe et aux États-Unis, doivent payer sont considérables et peuvent même menacer l'existence de l'entreprise. En outre, des conséquences pénales et de droit du travail peuvent être imposées aux personnes impliquées dans les accords.



## PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

Nous rejetons toutes les formes de corruption, d'extorsion et de pots-de-vin et évitons la simple apparence de celle-ci.

La corruption active et passive est illégale, contraire à l'éthique, préjudiciable à la société et comporte des risques élevés pour nos employés et notre entreprise. Toute forme de corruption directe ou indirecte ou de profit est inadmissible, que ce soit par l'acceptation ou l'exécution de paiements, de cadeaux ou d'avantages de toute nature au-delà du cadre légalement autorisé et de l'étendue habituelle.



Exemple :

Vous travaillez dans les achats pour le groupe Dürr. Un fournisseur potentiel vous promet un abonnement pour votre club de football préféré dans le cas où vous en tiendriez compte lors de l'attribution des contrats à l'avenir.



Vous devez rejeter cette offre. La corruption dans les transactions commerciales est une infraction pénale en Allemagne

et dans de nombreux autres pays. Il n'est pas non plus permis d'exiger un avantage personnel pour attribuer des contrats à ce fournisseur.

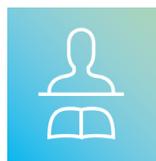


## PRÉVENTION DU BLANCHIMENT D'ARGENT ET DU FINANCEMENT DU TERRORISME

Nous nous conformons à nos obligations légales de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme et ne participons pas à des activités de blanchiment d'argent. Nous interdisons toute forme de soutien ou de financement à des associations douteuses ainsi qu'à des crimes de financement du terrorisme.

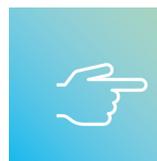
## POTS-DE-VIN

Nous n'utilisons que des personnes de conseil et d'intermédiaire conformément aux conditions-cadres légales et aux exigences de l'instruction organisationnelle à l'échelle du groupe « Réglementation contractuelle des services liés à la vente ». De cette façon, nous nous assurons que la rémunération n'est versée que pour les services de conseil et de courtage effectivement fournis et que la rémunération est dans une proportion appropriée par rapport au service fourni.



Exemple :

Le groupe Dürr participe à un appel d'offres. Un intermédiaire vous contacte et vous informe qu'il peut s'assurer que le contrat est attribué au groupe Dürr moyennant des frais d'agence supplémentaires.



Vous pouvez être passible de poursuites si vous approuvez les frais d'agence supplémentaires et que l'intermédiaire utilise ces frais comme moyen de corruption pour s'assurer que le contrat est attribué au groupe Dürr. En outre, de telles violations de la loi par des conseillers nuisent à la réputation du groupe Dürr et peuvent même entraîner la responsabilité de l'entreprise envers des tiers et des amendes très élevées. Afin d'exclure ces risques, vous devez vérifier le sérieux des consultants et des intermédiaires sur la base des exigences de l'instruction organisationnelle « Réglementation contractuelle des services liés à la vente ».

## DONNER

Nous ne faisons des dons au nom du groupe Dürr que si le destinataire et l'utilisation prévue sont connus. Nous n'autorisons pas les paiements sur des comptes privés.

Au nom du groupe Dürr, nous ne faisons aucun don politique direct ou indirect à des candidats, à des personnes en exercice ou à des partis politiques. Nous ne participons pas à des activités politiques partisans. Cependant, nos employés sont libres de s'engager dans des activités politiques pendant leur temps libre dans le cadre légalement autorisé.

De plus, nous saluons l'engagement civique, caritatif et social de nos employés.



## COMMERCE INTERNATIONAL

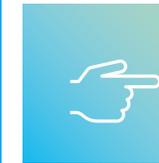
Nous nous conformons aux lois et règlements applicables au commerce international. En particulier, nous respectons les restrictions à l'importation et à l'exportation existantes, obtenons les permis nécessaires et payons des droits de douane et des taxes fixes.

Les activités commerciales avec des pays, des personnes ou des organisations pour lesquels des sanctions et des embargos existent sont soumises à des restrictions ou peuvent être illégales dans leur intégralité. Les violations de cette règle peuvent entraîner des amendes élevées et, dans le cas des personnes physiques, des peines d'emprisonnement.



Exemple :

Vous serez approché par un partenaire commercial qui souhaite exporter des composants vers un pays soumis à une sanction de l'UE. À la demande du partenaire commercial, le traitement des commandes doit être effectué pour des raisons de planification avec un minimum de documentation. Que devriez-vous faire ?



Les sanctions de l'UE peuvent entraîner la nécessité d'obtenir une licence d'exportation avant l'expédition ou une interdiction complète de l'expédition. Vous devez donc consulter les autorités responsables du contrôle des exportations du groupe Dürr avant de répondre à votre partenaire commercial potentiel.

## CONFLITS

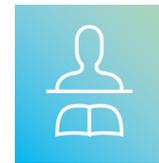
Nous séparons strictement les intérêts commerciaux et privés. Leur propre position dans l'entreprise ne doit pas être abusée par des individus pour leur propre bénéfice ou celui de leur famille ou de leurs amis. Les partenaires commerciaux ne peuvent pas bénéficier d'une préférence par intérêt privé.

Nous espérons que les intérêts personnels des membres du Directoire, de la direction, des dirigeants et des employés ne seront pas en conflit avec les intérêts du groupe Dürr.

Nous sommes tous appelés à divulguer tout conflit d'intérêts présumé ou réel à nos dirigeants et à travailler avec eux pour résoudre ce conflit.

Les activités secondaires ne peuvent être exercées qu'avec l'accord préalable de l'employeur, à condition qu'elles ne soient pas en conflit avec les intérêts du groupe Dürr. Cela s'applique en particulier aux activités secondaires pour les concurrents.

Les prises de participation de nos employés dans des concurrents, des fournisseurs ou des clients qui permettent une influence entrepreneuriale ne sont pas dans l'intérêt du groupe Dürr et ne peuvent être autorisées que dans des cas individuels après information écrite préalable.



Exemple :

Vous gérez un projet sur un chantier de construction et êtes soudainement confronté au dilemme qu'un fournisseur ne peut plus terminer l'usine qui a commencé. Afin de ne pas prendre de retard, il faut trouver un successeur approprié dès que possible. Par coïncidence, votre beau-frère dirige une entreprise connue pour son travail rapide et fiable. Êtes-vous autorisé à embaucher votre beau-frère – avec l'implication des achats ?



Dans le cas de la commande de votre beau-frère, on pourrait avoir l'impression que cela se produit exclusivement en raison de la

relation familiale. Vous devez informer votre superviseur de toutes les circonstances de l'affaire et demander à être libéré de la décision du fournisseur de remplacement à embaucher. De cette façon, l'apparence d'un conflit d'intérêts peut être évitée.

# 7 CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLES

## RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Nous respectons les droits de l'homme internationalement reconnus. Nos actions sont guidées par la Charte internationale des droits de l'homme, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les normes fondamentales du travail de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Pacte mondial des Nations Unies.

## LE TRAVAIL DES ENFANTS ET LES JEUNES EMPLOYÉS

Nous rejetons toutes les formes de travail des enfants sans exception. Au sein du groupe Dürr, nous veillons au respect de l'âge minimum pour un emploi régulier conformément aux réglementations nationales applicables. Nous veillons à ce que nos employés de moins de 18 ans ne travaillent pas la nuit ou les heures supplémentaires et sont protégés contre les conditions de travail qui nuisent à leur santé, à leur sécurité et à leur développement.

## RÉMUNÉRATION

Nous basons la rémunération sur les lois applicables, complétées par les lois nationales pertinentes sur le salaire minimum. Nous informons nos employés de manière claire, détaillée et régulière sur la composition de leur salaire.

## DURÉE DU TRAVAIL

Nous nous conformons aux lois nationales applicables et aux normes internationales du travail concernant les heures maximales de travail et les arrangements de vacances. Nous veillons à ce que les heures de travail (y compris les heures supplémentaires) ne dépassent pas la limite maximale applicable autorisée par la loi. En règle générale, nous accordons à nos employés au moins un jour de congé tous les sept jours.

## TOLÉRANCE ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Nous promovons une culture inclusive où la diversité est valorisée et acceptée et où chacun peut atteindre son plein potentiel. Nous garantissons l'égalité des chances et l'égalité de traitement sur le lieu de travail. Indépendamment des caractéristiques personnelles ou génétiques, y compris le sexe, la couleur, la nationalité, l'origine ethnique ou sociale, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou autres, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle, nous traitons tout individu ou groupe sur un pied d'égalité. Nous ne tolérons pas la discrimination, le harcèlement sexuel, les abus sexuels, les châtiments corporels, la coercition ou les abus psychologiques ou physiques.



Notre « Déclaration de principes sur le respect des droits de l'homme et des conditions de travail équitables » décrit des dispositions supplémentaires au présent Code de conduite.

## PROMOUVOIR UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Nous nous engageons en faveur d'une chaîne d'approvisionnement responsable. Nous respectons les obligations de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et d'environnement de manière appropriée dans le but de prévenir ou de minimiser les risques ou de mettre fin à la violation des droits de l'homme ou des obligations environnementales. Notre objectif est que nos produits et matériaux soient exempts de minéraux dits de conflit. Les minéraux de conflit comprennent l'étain, le tantale, le tungstène, leurs minerais et l'or provenant de zones de conflit et à haut risque qui contribuent au financement direct ou indirect de groupes armés, au travail forcé et à d'autres violations des droits de l'homme.

Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils se conforment aux principes du présent Code de conduite ou qu'ils appliquent des codes de conduite équivalents. Nous les appelons également à appliquer le contenu de ce Code de conduite dans leurs chaînes d'approvisionnement.



## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Nous agissons conformément aux lois applicables et aux normes internationales<sup>1</sup> en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail et garantissons des conditions de travail sûres.

Nous nous engageons à créer et à concevoir un environnement de travail sûr, sécurisé et sain. Les règles et pratiques de sécurité s'appliquent à la fois aux employés du groupe Dürr et aux employés externes dans la relation contractuelle.

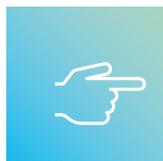
Notre « Politique de santé et de sécurité » décrit les dispositions supplémentaires du présent Code de conduite.

<sup>1</sup> Les normes sociales et du travail de l'OIT, la norme de responsabilité sociale SA8000 ou le système de management de la santé et de la sécurité au travail ISO 45001 de l'Organisation internationale de normalisation en sont des exemples.



Exemple :

Vous travaillez en tant que chef de projet sur un chantier Dürr. En plus des employés du groupe Dürr, des sous-traitants et des entreprises externes mandatés par vous sont également impliqués dans les travaux d'assemblage. Vous n'avez pas la relation de travail officielle et les documents nécessaires tels que les données personnelles et les permis de travail. En outre, vous avez des raisons de croire que les conditions de travail des monteurs ne sont pas conformes aux dispositions légales applicables. Comment vous comportez-vous dans ce cas ?



Indépendamment du fait qu'ils soient employés d'une entreprise externe, ils effectuent des travaux pour le compte du groupe Dürr. Par conséquent, vous êtes tenu de vous assurer que tous les documents officiellement requis sont effectivement disponibles et que les employés des entreprises externes peuvent effectuer leur travail dans des conditions conformes.



# 8 TRAITEMENT DE L'INFORMATION ET DES RESSOURCES DE L'ENTREPRISE

## VIE PRIVÉE

Nous protégeons les données personnelles de nos partenaires commerciaux, clients, fournisseurs, actionnaires et employés. Les données personnelles ne seront collectées, traitées et utilisées que conformément aux dispositions légales.

Nous respectons la réglementation sur la protection des données et prenons en compte les droits complets des personnes dont les données sont collectées, traitées et utilisées.

## SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Nous protégeons les informations confidentielles et respectons la propriété intellectuelle. Nous traitons le transfert de technologie et de savoir-faire de manière à protéger les droits de propriété intellectuelle et les informations des clients, les secrets commerciaux et les informations non publiques. À cette fin, nous utilisons des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité de l'information.

## SECRET ET SECRET GÉNÉRAL

Nous respectons les lois applicables en matière de protection des secrets commerciaux et traitons les informations confidentielles de nos partenaires commerciaux en conséquence.

Nous traitons les informations qui nécessitent le secret fourni par les partenaires commerciaux de manière confidentielle et ne les utilisons qu'aux fins convenues. Nous respectons à tout moment toutes les obligations ou accords conclus pour le secret spécial. Nous mettons en œuvre des mesures appropriées pour assurer la protection des informations requises par la confidentialité.



## UTILISATION DES BIENS DE L'ENTREPRISE

Nous n'utilisons les biens de l'entreprise qu'aux fins des tâches qui nous sont assignées, que ce soit sous forme matérielle ou immatérielle et exclusivement à des fins légalement autorisées.

Nous veillons à ce que les biens de l'entreprise soient protégés contre la perte, le vol ou l'utilisation abusive. Nous nous engageons à protéger nos innovations de l'imitation de la meilleure façon possible.

Pour nous, en tant que groupe technologique, le savoir-faire, les brevets et les droits de propriété sont d'une importance capitale. Nous en sommes conscients et traitons la propriété intellectuelle avec un soin et une responsabilité particuliers.

## INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES

Nous préconisons la loyauté des opérations sur valeurs mobilières et suivons les règles régissant le traitement des informations privilégiées, en particulier les obligations de confidentialité, l'interdiction des recommandations et l'interdiction des délits d'initiés.

Les informations privilégiées possibles comprennent les résultats financiers, les changements dans les prévisions de bénéfices, les fusions prévues, les acquisitions, les innovations techniques importantes ou les changements importants dans la gestion de la direction.

## RAPPORTS FINANCIERS

Nous déclarons toutes les transactions commerciales pertinentes dans leur intégralité, correctement, à temps et conformément aux procédures établies.

L'information financière est effectuée conformément aux normes comptables locales et internationales et reflète l'actif net réel, les résultats d'exploitation et la situation financière.



Exemple :

Un bon ami vous dit que ses actions Dürr ont pris de la valeur depuis qu'il les a achetées. Il rapporte également qu'il prévoit de vendre ces actions. Vous savez que dans quelques jours, le groupe Dürr annoncera une acquisition majeure et on peut supposer que cela aura un effet positif sur le cours de l'action. En tant que bon ami, vous aimeriez dire : « Attends encore quelques jours pour vendre, cela en vaudra la peine. »



Vous ne pouvez pas utiliser vous-même les connaissances d'initiés décrites, vous ne pouvez pas divulguer les informations privilégiées à des tiers. Si vous enfreignez les dispositions de la Securities Trading Act, vous serez passible de poursuites. Dans l'exemple, votre ami commettrait également un crime, et le groupe Dürr serait également affecté par ce comportement.



# 9 ENGAGEMENT ENVERS L'ÉCOLOGIE

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT

En utilisant les ressources de manière responsable, nous contribuons à maintenir la charge sur les personnes et l'environnement aussi bas que possible.

Afin de protéger l'environnement, nous nous efforçons de réduire la consommation d'énergie, de matériaux et de ressources sur tous nos sites. Notre objectif est de réduire la consommation de matières premières – y compris l'eau et l'énergie – et de réduire la quantité de déchets générés.

Avec notre stratégie climatique, nous nous sommes fixés des objectifs climatiques validés scientifiquement pour 2030 et prenons des mesures globales pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Nous promovons les systèmes en boucle fermée en soutenant l'utilisation de ressources naturelles durables et renouvelables et en augmentant la réutilisation et le recyclage.

Nous évitons autant que possible les émissions générales de nos procédures d'exploitation (émissions atmosphériques et sonores).

Nous agissons conformément aux lois applicables et sommes guidés par les normes et réglementations internationales<sup>2</sup> afin de minimiser les effets négatifs sur l'environnement et le climat et d'augmenter constamment nos activités de protection de l'environnement.

Notre « Politique environnementale » décrit les dispositions supplémentaires au présent Code de conduite.

<sup>2</sup> Exemples : ISO 14001, ISO 50001, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et l'Accord de Paris sur le climat.



# 10 INNOVATION ET SÉCURITÉ DES PRODUITS

## INNOVATION

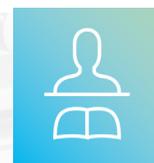
Nous développons des solutions innovantes et fabriquons des produits techniquement sophistiqués qui garantissent un fonctionnement sûr. L'utilisation efficace de l'énergie et la consommation économique de matériaux et de ressources sont au centre de nos travaux de recherche et développement.

Nous attachons une grande importance à la recyclabilité de nos matériaux et produits.



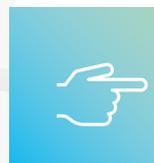
## SÉCURITÉ

Notre objectif est que nos produits répondent aux exigences les plus élevées en matière de sécurité, de santé, de protection de l'environnement et de qualité et soient également conformes aux exigences légales respectives.



Exemple :

Un client vous contacte et vous explique qu'il faut reconstruire un hall de production. Des jours de congé ont donc été posés au début de l'année. Pour faire les travaux, il faut stocker les machines ou les pièces en dehors du hall. Le client explique que pour aller plus vite, on pourrait faire de la place en soulevant simplement les machines avec un treuil. Il n'y a pas de dispositif sécurisé pour cela.



Dans le scénario décrit, nous démontons les machines et les reconstruisons dans la zone souhaitée. Changer les machines par levage peut entraîner des erreurs de conception en raison de la force appliquée aux composants. De plus, il existe un risque de chute ou de renversement de pièces. Nous ne suivons donc pas cette demande du client, car elle contredit nos directives en matière de sécurité au travail et de produits.

# 11 TRAITEMENT DES VIOLATIONS DES RÈGLES ET DES QUESTIONS SUR LA CONFORMITÉ

Les violations des lois, directives internes et autres réglementations peuvent entraîner des dommages économiques considérables ainsi que des conséquences pénales et amendes pour le groupe Dürr et ses employés. Les fautes graves doivent être connues afin qu'elles puissent être punies et prévenues de manière adéquate à l'avenir.

Le groupe Dürr enquête sur toutes les indications et tous les rapports d'inconduite possible. Pour que nous puissions prendre connaissance d'éventuelles violations des règles, nous dépendons du soutien de toutes les parties concernées. Nous traitons donc les violations des règles immédiatement dès que nous les soupçonnons ou les découvrons.

Les questions concernant notre Code de conduite et les informations sur d'éventuelles fautes peuvent être adressées à tout moment au responsable respectif, à la personne de contact pour la conformité de la division ou de la société du groupe et à corporate compliance.

Vous trouverez de plus amples informations sur [DÜRRnet](#) ou sur notre [site Web](#).

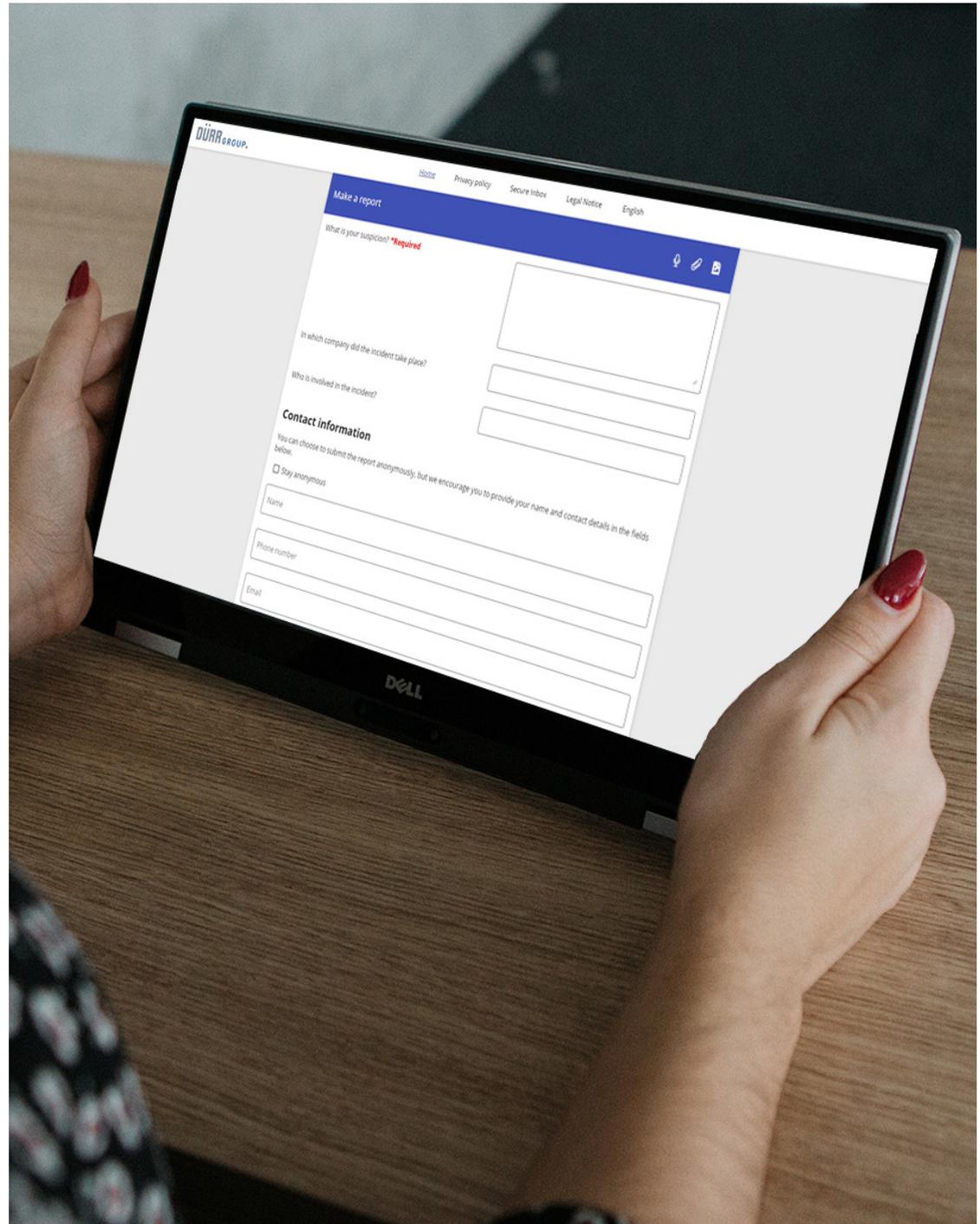
## LIGNE D'INTÉGRITÉ DU GROUPE DÜRR

Cliquez [ici](#) pour accéder à la ligne d'intégrité du groupe Dürr ou envoyer un e-mail à [compliance.officer@durr.com](mailto:compliance.officer@durr.com)

Grâce à la [ligne d'intégrité du groupe Dürr](#), nos employés, partenaires commerciaux et tiers ont la possibilité de signaler des soupçons justifiés de violations des réglementations légales et de conformité ou du Code de conduite Dürr – de manière anonyme sur demande.

Toutes les informations seront traitées de manière confidentielle et rapide. Toute forme de discrimination à l'égard des employés, des partenaires commerciaux ou des tiers sur la base d'un rapport est exclue. Cela s'applique également si le rapport s'avère par la suite infondé.

La mise en œuvre et la vérification du respect de ces principes sont accompagnées et soutenues par l'organisation de conformité mise en place par le conseil d'administration de Dürr AG.



**Dürr Aktiengesellschaft**

Conformité de l'entreprise

Carl-Benz-Strasse 34

D-74321 Bietigheim-Bissingen

+49-7142-78-5333